

AFRIQUE

# RWANDA: UN ANCIEN DES ESCADRONS DE LA MORT ACCUSE

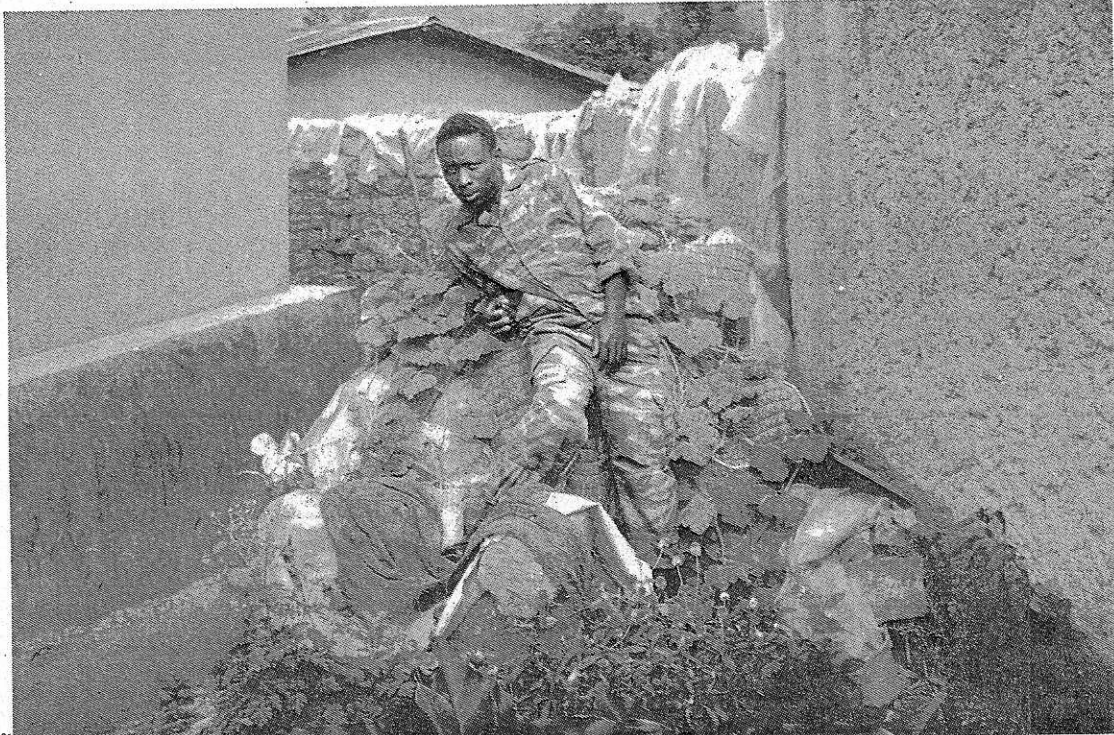
Engagé en 1989 dans le «réseau zéro», Janvier Afrika affirme avoir participé à des tueries de masse de Tutsis et d'opposants hutus, planifiées par l'ex-président Habyarimana et sa femme. Début 1993, quatre organisations humanitaires dénonçaient déjà des «actes de génocide de grande ampleur». Sans suite.

**L**a dernière fois, il portait un costume informel, rose comme un flamant. C'était en mars 1993 à la prison civile de Kigali. Janvier Afrika y était alors détenu depuis six mois, sans chef d'accusation, du seul fait de n'être plus «un élément sûr». Fruste, s'exprimant par le truchement d'un interprète en langue *ki-nyarwanda*, la seule qu'il maîtrise, il ne s'en plaignait pas trop. «Si je sors d'ici, je suis un homme mort», affirmait-il. Aussi, à l'époque, il était impossible de faire état de son témoignage, pourtant capital, détaillé et précis. Car Janvier Afrika est un ancien tueur, un membre repentant d'un des escadrons de la mort du «réseau zéro» qui, du vivant du président Juvénal Habyarimana, avaient érigé en service public le massacre de Tutsis et d'opposants hutus.

La méthode: «le massacre provoqué». Munis de voitures de service et de bons d'essence, de machettes et de bidons, des hommes de main débarquaient dans une commune ou une région —la «cible» désignée— pour y inciter la population locale, souvent avec le concours du *bourgmestre* ou d'autres autorités, à des «nettoyages»: des pogromes anti-tutsis ou des tueries d'opposants. Ainsi, dans une lettre qui identifiait nommément les auteurs, l'évêque de Nyundo, Wenceslas Kalibushii, avait signalé pour la commune de Kubilira, une «chasse à l'homme tutsi» organisée «pour la troisième fois».

Janvier Afrika, né le jour de l'an en 1967 et affublé d'un patronyme censé rendre «hommage au continent», reconnaît avoir participé à ces tueries. Aujourd'hui en sécurité dans une capitale africaine, sous la protection d'une organisation humanitaire, il refait le récit de son engagement dans le «réseau zéro»: l'appareil de l'ombre, une double structure de l'Etat et de l'armée à tous les échelons, mise en place «par le président Habyarimana et sa famille». Pour tuer? «Pas au début», affirme Janvier Afrika. Fils de Sylvestre Ndirabatware, un vétérinaire employé par le chef de l'Etat sur ses fermes; à Nyarugunga, à Gishati et au camp militaire de Kigali, il a rejoint «un groupe d'une trentaine d'hommes» dès 1989. A l'époque, ces fidèles se nommaient *Iyanga*, les «purs». Leur tâche: être des gardiens vigilants du régime, à l'époque une dictature ordinaire à parti unique.

«C'est seulement après l'attaque du Front patriotique (le mouvement rebelle à majorité tutsi, ndr) en octobre 1990 que nous avons organisé des tueries de masse», explique Janvier Afrika. Ironiquement, c'est au moment de l'introduction du multipartisme, l'été 1991, qu'est créée la



Janvier Afrika, alors membre du «réseau zéro». Aujourd'hui réfugié dans une capitale africaine, ce repentant peut témoigner.

## L'intervention française attend le vote de l'ONU

La France a présenté une motion, qui pourra être adoptée cette nuit au Conseil de sécurité, lui donnant le mandat d'employer «tous les moyens nécessaires» pour assurer la protection des populations civiles.

New York, de notre correspondant

**L**e Conseil de sécurité des Nations unies a commencé hier l'examen du projet de résolution présenté par la France en vue d'une intervention militaire-humanitaire au Rwanda. Dans ce texte, le Conseil autorise «le secrétaire général de l'ONU et les Etats qui coopèrent (...) à employer tous les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par les résolutions 918 et 925». Celles-ci définissent le mandat et le niveau des effectifs de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar) qui, depuis le 17 mai, attend des renforts pour passer de 450 à 5 500 hommes.

Dans le préambule de sa résolution, le Conseil «prend note de l'offre faite par les Etats membres de coopérer avec le secrétaire général pour atteindre les objectifs des Nations unies au Rwanda». Implicitement, il justifie son nouveau vote par l'important retard

dans le déploiement de la Minuar et par «la poursuite de massacres systématiques de la population civile». La résolution adoptée confère un mandat offensif, autorisant l'emploi de la force, au titre du chapitre VII de la Charte des Nations unies et oblige, donc, les parties concernées sur place à se plier à l'action entreprise. Par ailleurs, la formule «tous les moyens nécessaires» est celle employée, à plusieurs reprises ces dernières années, par le Conseil de sécurité, notamment dans le cas de l'Irak ou de la Somalie, pour autoriser des opérations militaires. La résolution 925, à laquelle fait référence le projet français, avait été adoptée le 8 juin dernier à l'unanimité. Elle spécifiait que «la Minuar devra contribuer à la sécurité et à la protection des personnes déplacées, des réfugiés civils au Rwanda, y compris par la création de zones de sécurité humanitaires».

Hier, le secrétaire général Boutros

Boutros-Ghali a remis au Conseil une lettre reconnaissant le bien-fondé de l'initiative française et le pressant d'adopter au plus vite le texte. Sur la durée de l'engagement, toutefois, Boutros-Ghali et Paris ne semblent pas tout à fait en phase. Une première version du texte voulait que l'intervention soit «limitée à la période de transition pendant laquelle la Minuar ne sera pas en mesure de mettre en œuvre effectivement son mandat», le souci de Boutros Boutros-Ghali étant d'assurer une «relève efficace» par l'ONU. «Cela signifierait que la force multinationale resterait déployée pour un minimum de trois mois.» Cependant, il semble que Paris aurait souhaité une échéance plus précise. Aussi, hier, on évoquait un mandat limité à deux mois, la France souhaitant le rapatriement de ses forces à la mi-août.

Le texte était susceptible d'être mis aux voix aujourd'hui mardi. Les pre-

mières réactions au sein du Conseil ayant été plutôt favorables lors de la présentation de l'initiative, vendredi, par l'ambassadeur de France auprès de l'ONU, Jean-Bernard Mérimée. Le fait de placer l'intervention sous commandement français ne posait apparemment pas de problème. Hier à New York, même l'affirmation, au cours du week-end, de l'hostilité des rebelles sur place à l'initiative française ne semblait pas de nature à compromettre l'adoption rapide de la résolution. Cependant, de passage à Montréal, le Premier ministre désigné par les accords de paix d'Arusha, Faustin Twagiramungu, pourtant officiellement soutenu par Paris, s'est déclaré opposé à l'intervention française. La France a aidé à former la Garde présidentielle au Rwanda, a-t-il rappelé, se demandant «ce qui pousse aujourd'hui la France à intervenir».

Frédéric FILLOUX



milice *Interahamwe*, littéralement «ceux qui combattent ensemble». Plus nombreux, souvent organisés en «comités d'autodéfense», ce sont ces miliciens qui, depuis l'assassinat du président Habyarimana le 6 avril dernier, ont commis le «génocide vengeur» contre les Tutsis. Sans que personne ne soit en mesure de chiffrer l'hécatombe, «il ne fait pas de doute», selon le rapport présenté le 31 mai dernier au Conseil de sécurité de l'ONU, que «des centaines de milliers de Tutsis ont trouvé la mort».

Le génocide suit... des «actes de génocide». C'est l'expression qu'avaient employée, dès février 1993, au lendemain d'une enquête menée conjointement, quatre organisations humanitaires: la Fédération internationale des droits de l'homme (Fidh), Afrika Watch, le Centre international des droits de la personne et du développement et l'Union interafricaine des droits de l'homme. Leur rapport, rédigé après un séjour du 7 au 21 janvier 1993 au Rwanda, concluait: «Des actes de génocide de grande ampleur, commis au su et au vu des autorités, sont demeurés impunis à ce jour.» Ces actes dont, par exemple, la mort violente de 262 personnes en l'espace d'une semaine dans les deux seules communes de Ramba et de Satinyi, avaient été commis par des hommes comme Janvier Afrika, membres d'escadrons du «réseau zéro».

Pour l'avoir révélé, à l'époque, les organisations humanitaires ont été exposés à des représailles tous ceux qui les avaient aidés sur place. Avant même la publication du rapport de mission, le 22 février 1993, des informateurs, des membres d'organismes locaux pour la défense des droits de l'homme mais, aussi, de simples... chauffeurs ont été menacés de mort, persécutés et tués. «Il faut arrêter le massacre», avait alors exigé M<sup>e</sup> Daniel Jacoby, de la Fidh, pour venir au secours des «témoins courageux». L'un d'eux, et pas le moindre, fut Janvier Afrika. Du fond de sa cellule en prison, il avait décrit par le menu des massacres organisés, leur déroulement et l'emplacement de fosses communes. C'est ainsi que, parfois sous la fenêtre du *bourgmestre*, les enquêteurs avaient déterrés les cadavres des victimes.

«Tout cela a été bien préparé et organisé au sommet de l'Etat», affirme Janvier Afrika. «Des réunions régulières ont eu lieu dans la maison du capitaine Pascal Simbikangwa, fonctionnaire à la présidence rwandaise et beau-frère du colonel Elie Sagatwa, lui-même secrétaire particulier et beau-frère du chef de l'Etat.» Cette maison était connue sous le nom de «synagogue». Une vingtaine de dignitaires du régime y préparaient des opérations d'intimidation, des incendies ou des «chasses poursuites». Selon Janvier Afrika, le président Habyarimana était le «chef» du «réseau zéro» et, parfois, participait personnellement aux réunions. A la «coordination préparatoire» d'une descente sanglante contre les Tutsis de Gongwe et, plus tard, ceux de Bugsera, son épouse Agathe aurait également pris part en personne.

«Madame Habyarimana le dément formellement. Elle ne connaît d'ailleurs pas ce Janvier Afrika. En tout état de cause, il n'y a jamais eu, au Rwanda, ni escadrons de la mort, ni réunions de coordination. Nous mettons au défi quiconque d'apporter la moindre preuve», nous a déclaré

hier M<sup>e</sup> Nkom, conseiller juridique de l'épouse du défunt Président. A bord d'un des premiers vols d'évacuation, celle-ci, ainsi qu'une bonne partie de la famille présidentielle, avait été mise en sécurité, à Paris, par l'armée française. Séjournant, depuis jeudi dernier, «dans un pays africain», elle a préféré répondre par l'intermédiaire de son avocat à notre demande d'explications.

«A chaque fois qu'elle a eu connaissance d'exactions et d'atteintes aux droits de l'homme, la France est aussitôt intervenue, multipliant les démarches pour que les responsables soient recherchés et poursuivis», affirme un communiqué de l'Elysée daté du samedi 18 juin et distribué dimanche, par porteur, dans des salles de rédaction. En janvier 1993, l'ambassadeur de France à Kigali, Georges Martres, prolongé à son poste sur la demande du président Habyarimana par François Mitterrand, avait pourtant qualifié de «rumeurs» les accusations des organisations humanitaires. Quant à l'Elysée, discrètement – pour des raisons de sécurité évidentes – mis au courant des révélations de Janvier Afrika, personne n'y a jamais donné suite, par exemple en demandant de visionner six heures d'une déposition marathon enregistrée sur cassette vidéo.

Ayant réussi sa fuite de la prison de Kigali le 28 février dernier, Janvier Afrika, à partir du siège de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar), a pu quitter le pays. Aujourd'hui à l'étranger, il se cache. L'annonce d'une intervention «militaire-humanitaire» française au Rwanda l'a totalement surpris. «C'est des instructeurs français qui, en 1991, m'ont appris à lancer un couteau, à assembler mon fusil. Dans un camp sur le mont Kigali, nous avons fait ensemble des exercices de tirs. Il y a eu des stages pour ça, aussi pour les miliciens *Interahamwe*»...

Stephen SMITH

## REPERES

### Chronologie

- **1<sup>er</sup> octobre 1990.** Le Front patriotique rwandais (FPR), mouvement rebelle armé à majorité tutsie, envahit le pays à partir de l'Ouganda voisin
- **Mars 1991.** Cessez-le-feu entre l'armée gouvernementale et le FPR.
- **Juin/juillet 1991.** Une nouvelle Constitution, pluraliste, est adoptée.
- **Avril 1992.** Formation d'un gouvernement de transition, conduit par un Premier ministre issu de l'opposition.
- **Novembre/décembre 1992.** Des massacres de Tutsis, faisant des milliers de morts, ont lieu dans le nord du Rwanda.
- **Février 1993.** Le FPR rompt la trêve militaire mais, incapable d'atteindre la capitale Kigali, accepte des négociations.
- **Août 1993.** Des «accords de paix», organisant une période de transition jusqu'à la tenue d'élections générales, sont signés à Arusha (Tanzanie).
- **6 avril 1994.** L'avion du président Juvenal Habyarimana est abattu par deux missiles au dessus de Kigali. Le soir même, des assassinats «ciblés», selon des listes préétablies, sont commis, puis des massacres se produisent à travers le pays.
- **21 avril 1994.** Le Conseil de sécurité de l'ONU, à l'unanimité, décide d'évacuer l'essentiel de son contingent de Casques bleus au Rwanda, celui-ci passant de 2 700 à 450 hommes.

## COLOMBIE

# Ernesto Samper, remporte la présidentielle colombienne

Le candidat du parti libéral a remporté le second tour des élections, dimanche, d'une courte tête sur son rival conservateur Andres Pastrana. Il succédera le 7 août prochain à César Gaviria pour quatre ans.

Bogota, correspondance

Le parti libéral conserve le pouvoir. Son candidat, Ernesto Samper, a remporté dimanche le second tour des élections présidentielles avec 50,37% des suffrages exprimés. Son rival conservateur, Andres Pastrana, le talonne, mais quelque 114 000 voix le séparent du vainqueur, alors que l'écart n'était que de 10 000 il y a trois semaines. Le nouveau président entrera en fonction le 7 août et succédera pour quatre ans à César Gaviria, 47 ans, qui prendra alors ses fonctions de secrétaire général de l'Organisation des Etats américains (OEA) où il a été élu en mars. Samper a fait la différence grâce au report des votes de petites formations politiques et de groupes comme les Evangélistes, les communautés noires et indiennes, et d'une partie de l'électorat du M-19, parti issu d'un ex-mouvement de guérilla et qui avait obtenu 3,8% au premier tour.

Ernesto Samper devait surmonter l'hostilité de la hiérarchie catholique. L'évêque de Bucaramanga, M<sup>e</sup> Castillon, avait appelé les sympathisants libéraux à voter blanc pour protester contre un accord électoral conclu entre leur parti et des Eglises protestantes. Cette consigne a finalement tourné à l'avantage du candidat: la querelle religieuse a ravivé l'ardeur militante de la vieille garde du parti, jusqu'alors réticente au modernisme de son jeune champion (il a 43 ans).

A l'encontre de toutes les prévisions, les Colombiens ont été plus nombreux que le 29 mai à se rendre dans les isolements. Le taux de participation est passé de 33% à 45%, alors que l'on craignait que les électeurs ne soient désarmés par l'organisation d'un second tour, procédure inédite mise en œuvre par la réforme constitutionnelle de 1991. Les deux candidats avaient enfin des profils et des programmes très proches – ils allaient jusqu'à porter, sans le savoir, la même cravate –, ce qui aurait pu encourager un peu plus l'abstention, traditionnellement forte dans le pays.

Economiste de formation, ancien ministre du Développement économique du président Gaviria, Ernesto Samper se promet de mettre en pratique ce qu'il a appelé pendant sa campagne «le capitalisme à visage humain». Il entend en réalité poursuivre la politique de son prédécesseur, mais en procédant à un «grand bond social». Il a notamment promis de créer 1 500 000 emplois en multipliant les micro-entreprises et en modernisant le secteur agricole, ce qui permettrait de réduire le chômage de 9% à 7%. Il se fait fort également de doubler les exportations.

Les spécialistes se montrent sceptiques: comment créer autant d'emplois en continuant d'appliquer les recettes du néolibéralisme initiées par Gaviria et en privatisant de nouveaux pans du secteur public? Comment financer les investissements sociaux?



Samper et sa femme célèbrent la victoire, dimanche à Bogota.

Samper a indiqué qu'il utilisera une partie des revenus du pétrole, environ 5 milliards de dollars en 1997, quand le gigantesque gisement de Cusiana fera doubler l'actuelle production de pétrole (450 000 barils/jour). Le nouveau président s'est aussi engagé à renouer le dialogue – sous conditions – avec les mouvements de lutte armée, alors que la guérilla, même si elle a perdu nombre de ses idéaux politiques et révolutionnaires, reste un des principaux facteurs de la violence en Colombie, comme l'ont prouvé dimanche plusieurs incidents. Malgré le déploiement de 200 000 soldats et policiers dans tout le pays, des combattants de l'Armée de libération nationale (ELN, guévariste) ont ainsi tendu

dimanche soir une embuscade près de Medellín, tuant trois policiers. Auparavant, des guérilleros avaient fait sauter cinq bombes de faible puissance à Medellín et incendié deux autobus à Santa Marta (côte caraïbe).

Andres Pastrana, 39 ans, a sportivement félicité son rival pour sa victoire. «Je souhaite la meilleure chance à Samper parce que je souhaite la meilleure chance à la Colombie», a-t-il déclaré. C'est la troisième fois de suite qu'un libéral remporte l'élection présidentielle après Virgilio Barco (1986-1990) et César Gaviria (1990-1994). Mais le succès manque singulièrement de panache, puisqu'à peine 21% des inscrits l'ont consacré.

Beatriz LOPEZ

# NAF NAF

GRANDE  
VENTE  
COLLECTION ÉTÉ

21 RUE EUGÈNE VARLIN 75010 PARIS  
DU 22 JUIN AU 2 JUILLET INCLUS

De 10 h à 19 h sans interruption Nocturne les vendredis  
24 juin et 1<sup>er</sup> juillet jusqu'à 21 h. **Fermé le dimanche**

MÉTRO : GARE DE L'EST - CHATEAU LONDON  
BUS : 30 - 31 - 32 - 38 - 39 - 46

NAF NAF S. A. RCS Paris B 300 345 008. Immatriculation du 17.01.1978  
soi Tribunal de Commerce de Paris Autorisation Préfectorale 064 LD 94 du 28 - 04 - 1994

